

Critères d'admissibilité SAD

- La personne ne peut, en raison de son état, recevoir les services à l'extérieur de son domicile.
- Le besoin de soutien est attesté par une évaluation professionnelle, sur la base des besoins exprimés par la personne et ses proches aidants.
- La personne et les proches aidants acceptent de recevoir les services à domicile, de participer au processus d'évaluation, de décision et de recevoir les services requis (en tenant compte des limites de l'établissement).
- Le domicile est jugé adéquat et sécuritaire.

**** Chaque demande doit être évaluée par l'infirmière de liaison du CLSC (Guichet unique) ou par un autre professionnel du CISSS des Îles.**



Pour information

- * Infirmière de liaison (Guichet unique)
418 986-2121, poste 4212
- * Responsable du prêt d'équipements et chef d'équipe des auxiliaires familiales
M. Yvon Bourgeois
418 986-2121, poste 8502



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles

Québec 

430, ch. Principal, Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1R9
418 986-2121 www.ciasss-desiles.gouv.qc.ca

Dépliant produit en novembre 2014. Mise à jour: avril 2015

Le genre masculin utilisé dans le texte désigne aussi bien les hommes que les femmes et n'est utilisé qu'à seule fin d'alléger le texte.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Îles

Québec 



SERVICE DE SOUTIEN À DOMICILE

*Les services à domicile
offerts à l'utilisateur et ses
proches*

**Chez soi:
le premier choix**

Les buts du soutien à domicile



- ◆ Adopter une vision commune du soutien à domicile.
- ◆ Offrir une réponse adaptée aux besoins des personnes qui soit comparable et équitable dans l'ensemble du territoire, quel que soit le programme-services.
- ◆ Baliser l'offre de services, les critères d'admissibilité, les critères d'accessibilités, le contenu, le seuil et le « plafond » de services, les critères de cessation de services, etc.
- ◆ Harmoniser les pratiques: outils d'évaluations, critère de priorisation des demandes, plan d'intervention, rôles et responsabilités des fournisseurs de services et autres dans le respect des différents outils exigés par les ordres professionnels.
- ◆ Contribuer au soutien à domicile de la personne en perte d'autonomie en mobilisant les ressources, celles de son entourage et de la communauté.
- ◆ Apporter du soutien aux activités de la vie quotidienne et sociale.
- ◆ Maintenir et améliorer la qualité de vie des personnes et de leurs proches.

La clientèle des soins à domicile

Toute personne présentant des incapacités modérées à sévères, temporaires ou permanentes, dont la cause peut être physique, psychique ou sociale et qui doit recevoir à son domicile une partie ou l'ensemble des services requis pour combler ses besoins.

Les services offerts aux SAD (à la suite de l'évaluation des besoins par intervenants)

- ◆ **Les activités de la vie quotidienne (AVQ):** soins d'hygiène et de confort, aider à se nourrir ou s'alimenter, mobilisation, transfert, etc.
- ◆ **Les activités de la vie domestique (AVD):**
 - * **Entretien ménager:** courses, lessive, etc. Services offerts par *L'Essentiel*. Les frais ne sont pas couverts par le CISSS, mais une référence peut être faite au besoin.
 - * **Préparation des repas.:** Ce service est aussi offert par *L'Essentiel*, mais un soutien financier peut être offert, dans certains cas, après évaluation.
- ◆ **Le soutien aux proches aidants:** présence/ surveillance, répit, dépannage (requiert une évaluation).
- ◆ **Les services professionnels**
 - Soins infirmiers
 - Services médicaux
 - Services psychosociaux
 - Services de réadaptation (Ergo/physio)
 - Service d'inhalothérapie
 - Service de Centre de jour
- ◆ **Le prêt d'équipements:** service de prêt d'équipements spécialisés à court terme (requiert une recommandation ou prescription)
- * **Pour toutes les prestations de service, une référence doit être acheminée à l'infirmière de liaison (Guichet unique) du CLSC des Îles.**

Horaire des services

Guichet Unique (Inf. de liaison)

13 h à 16 h

Lundi au vendredi

Soins infirmiers

8 h à 16 h

7 jours/ 7 jours

* Infirmière de garde pour certains clients

Auxiliaires familiales

8 h à 16 h

7jours / 7jours

(services essentiels seulement la fin de semaine)

Autres professionnels

Horaire variable entre 8 h et 17 h

Lundi au vendredi

Prêt d'équipements

13 h à 15 h

Lundi au vendredi

Centre de jour

Horaire variant selon les groupes

Lundi au vendredi

Corporation d'aide à domicile *L'Essentiel*

418 986-4855

